



Licences reconnues par le Cames	:	STEM : Informatique 2005 . Physique et Chimie 2005
Licences reconnues par le Cames	:	Sciences Juridiques et Politiques : Droit Civil 2007 . Droit Privé 2007
Licences reconnues par le Cames	:	Sciences Économiques et Gestion : Sciences Économiques 2015
Masters reconnus par le Cames	:	Droit Privé : Droit des Activités Maritimes 2015 . Droit des Affaires et Fiscalité 2015
Masters reconnus par le Cames	:	Droit Public : Relations Internationales 2015 . Administrations Publiques 2015

SUPPLÉMENT AU DIPLÔME DE LICENCE DE **SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION** (Annexe descriptive au diplôme)

Ce supplément au diplôme vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la lisibilité internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable du diplôme. Il décrit la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée.

I . INFORMATION SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

- 1.1 Numéro d'identification de l'étudiant :
- 1.2 Prénom :
- 1.3 Nom :
- 1.4 Date de naissance :
- 1.5 Lieu de naissance :
- 1.6 Pays de naissance :

II. INFORMATION SUR LE DIPLOME

- 2.1 Grade (Intitulé du diplôme) **LICENCE**
- 2.2 Domaine **Sciences Économiques et Gestion**
- 2.3 Mention **Sciences Économiques et Gestion**
- 2.4 Spécialité **Sciences Économiques et Gestion**
- 2.5 Principaux domaines couverts par le diplôme **Sciences Économiques – Gestion – Mathématiques**
- 2.6 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme **UNIVERSITE DU SAHEL**
33, rue Mz-198, Mermoz
Code postal 10700 BP 5355 Dakar-Fann - SÉNÉGAL
Tel / Fax : 00 221 33 860 9975
Internet : http://www.unis.sn
- 2.7 Langue de formation et d'examen **Français**

III. INFORMATION SUR LE NIVEAU DE QUALIFICATION DU DIPLOME

- 3.1 Niveau de qualification **Grade de Licence – 180 crédits – Bac+3**
- 3.2 Durée du programme **6 semestres de formation**
- 3.3 Conditions d'accès **Accès en L1 aux titulaires du baccalauréat**

IV. INFORMATION SUR LE CONTENU DU PROGRAMME

4.1 Organisation des études

Temps plein, en présentiel et en cours du jour.

4.2 Objectif du programme

La formation en Économie et gestion permet d'acquérir des compétences généralistes et transversales et permet à l'étudiant à pouvoir :

- appréhender l'environnement économique et social : macro économie, marché du travail, politiques économiques et publiques, secteur financier...
- analyser les enjeux de l'actualité économique : mondialisation et internationalisation des échanges, évolutions des systèmes économiques, des entreprises et des réseaux...
- comprendre le fonctionnement des entreprises et de leurs stratégies : comptabilité, marketing, gestion de production, dispositifs juridiques...
- acquérir des compétences plus techniques en langue et en nouvelles technologies de l'information et de la communication venant en appui des compétences précitées.

4.3 Contenu du programme

LICENCE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET GESTION 1^{ER} SEMESTRE - PREMIERE ANNEE – (S1L1)

Code UE	Unité d'Enseignement (UE)	Crédits UE	Code matière		Matières (M)	Volume horaire	Crédit (M)	Semestre	Coefficient
UE01 SEG.L1	ÉCONOMIE	8	ECON	1.012.1	MICROÉCONOMIE	36	3	S1L1	3
			ECON	1.012.2	TRAVAUX DIRIGÉS MICROÉCONOMIE	24	2	S1L1	2
			ECON	1.009.1	HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE	36	3	S1L1	3
UE02 SEG.L1	GESTION	6	GEST	1.300.1	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	24	3	S1L1	3
			GEST	1.018.1	ORGANISATION DES ENTREPRISES	24	3	S1L1	2
UE03 SEG.L1	MATHÉMATIQUE	8	MATH	1.024.1	MATHÉMATIQUES	36	6	S1L1	4
			MATH	1.024.2	TRAVAUX DIRIGÉS DE MATHÉMATIQUES	24	2	S1L1	2
UE04 SEG.L1	INFORMATIQUE MATHÉMATIQUE	4	INFO	1.021.1	INFORMATIQUE GÉNÉRALE	24	2	S1L1	2
			MATH	1.030.1	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	24	2	S1L1	2
UE05 SEG.L1	DROIT ET LANGUES	4	DROI	1.006.1	DROIT CIVIL	24	2	S1L1	2
			LANG	1.001.1	ANGLAIS	24	1	S1L1	2
			COMM	1.003.1	TECHNIQUES D'EXPRESSIONS	24	1	S1L1	2

2^{ème} SEMESTRE - PREMIERE ANNEE (S2L1)

UE06 SEG.L1	ECONOMIE	6	ECON	1.013.1	MICROÉCONOMIE	36	4	S2L1	3
			ECON	1.013.2	TRAVAUX DIRIGÉS DE MICROÉCONOMIE	24	2	S2L1	2
UE07 SEG.L1	ECONOMIE SOCIOLOGIE	7	ECON	1.010.1	HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE	36	4	S2L1	3
			SOCI	1.033.1	SOCIOLOGIE	24	3	S2L1	2
UE08 SEG.L1	GESTION INFORMATIQUE	7	GEST	1.301.1	COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	36	4	S2L1	3
			INFO	1.022.3	INFORMATIQUE PRATIQUE	24	3	S2L1	2
UE09 SEG.L1	MATHÉMATIQUE	10	MATH	1.025.1	MATHÉMATIQUE	36	5	S2L1	3
			MATH	1.025.2	TRAVAUX DIRIGÉS MATHÉMATIQUE	24	2	S2L1	2
			MATH	1.026.1	STATISTIQUE	24	3	S2L1	2

3EME SEMESTRE - DEUXIEME ANNEE – (S3L2)

UE01 SEG.L2	ÉCONOMIE	9	ECON	2.042.1	MACROÉCONOMIE	36	4	S3L2	3
			ECON	2.042.2	TRAVAUX DIRIGES MACROÉCONOMIE	24	2	S3L2	2
			ECON	2.039.1	HISTOIRE DES FAITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX	36	3	S3L2	3
UE02 SEG.L2	GESTION DROIT	7	GEST	2.051.1	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE	36	4	S3L2	3
			DROI	2.036.1	DROIT DES BIENS	24	3	S3L2	2
UE03 SEG.L	FINANCE	6	FINA	2.048.1	FINANCES PUBLIQUES	24	3	S3L2	2
			FINA	2.045.1	MONNAIE ET CRÉDIT	24	3	S3L2	2
UE04 SEG.L2	MATHÉMATIQUE	8	MATH	2.054.1	MATHÉMATIQUE	36	6	S3L2	4
			MATH	2.054.2	TRAVAUX DIRIGES DE MATHÉMATIQUE	24	2	S3L2	2

4EME SEMESTRE - DEUXIEME ANNEE – (S4L2)

UE05 SEG.L2	ÉCONOMIE	5	ECON	2.043.1	MACROÉCONOMIE	36	3	S4L2	3
			ECON	2.043.2	TRAVAUX DIRIGES DE MACROÉCONOMIE	24	2	S4L2	2
UE06 SEG.L2	GESTION	6	GEST	2.052.1	COMPTABILITÉ ANALYTIQUE	36	3	S4L2	3
			GEST	2.057.1	COMPTABILITÉ NATIONALE	24	3	S4L2	3
UE07 SEG.L2	ECONOMIE DEMOGRAPHIE	6	ECON	2.047.1	ÉCONOMIE DE LA RÉPARTITION DU REVENU	24	3	S4L2	3
			DEMO	2.059.1	DÉMOGRAPHIE ÉCONOMIQUE	24	3	S4L2	3
UE08 SEG.L2	COMMERCE INFORMATIQUE	6	COMC	2.047.1	COMMERCE INTERNATIONAL	24	3	S4L2	3
			INFO	2.070.3	INFORMATIQUE APPLIQUÉE	24	3	S4L2	3
UE09 SEG.L2	MATHÉMATIQUE	7	MATH	2.055.1	MATHÉMATIQUE	36	3	S4L2	3
			MATH	2.055.2	TRAVAUX DIRIGES DE MATHÉMATIQUE	24	2	S4L2	2
			MATH	2.056.1	PROBABILITE	24	2	S4L2	2

5EME SEMESTRE - TROISIEME ANNEE – (S5L3)

UE01 SEG.L3	GESTION	6	GEST	3.078.1	COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS	24	3	S5L3	3
			GEST	3.081.1	CONTRÔLE DE GESTION	24	3	S5L3	3
UE02 SEG.L3	ÉCONOMIE	6	ECON	3.066.1	POLITIQUES ÉCONOMIQUES	24	3	S5L3	3
			ECON	3.069.1	ÉCONOMIE INTERNATIONALE	24	3	S5L3	3
UE03 SEG.L3	FINANCE	6	FINA	3.075.1	THÉORIE ET MANAGEMENT FINANCIER I	24	3	S5L3	3
			FINA	3.072.1	ANALYSE ET GESTION FINANCIÈRE	24	3	S5L3	3
UE04 SEG.L3	DROIT	6	DROI	3.063.1	DROIT FISCAL DES AFFAIRES	24	3	S5L3	2
			DROI	3.060.1	TECHNIQUES SOCIÉTAIRES	24	3	S5L3	2
UE05 SEG.L3	RECHERCHE OPÉRATIONNELLE STATISTIQUE	6	STAT	3.078.1	INFÉRENCE STATISTIQUE	36	3	S5L3	2
			REOP	3.084.1	RECHERCHE OPÉRATIONNELLE	24	3	S5L3	2

6EME SEMESTRE - TROISIEME ANNEE – (S6L3)

UE06 SEG.L3	GESTION	6	GEST	3.082.1	CONTRÔLE DE GESTION II	36	3	S6L3	3
			GEST	3.079.1	GESTION COMMERCIALE ET MARKETING	24	3	S6L3	3
UE07 SEG.L3	FINANCE	6	FINA	3.076.1	THÉORIE ET MANAGEMENT FINANCIER II	36	3	S6L3	3
			FINA	3.073.1	ANALYSE ET GESTION FINANCIÈRE II	36	3	S6L3	3
UE08 SEG.L3	ECONOMIE	6	ECON	3.083.1	THÉORIE DE LA CROISSANCE	36	3	S6L3	3
			ECON	3.077.1	INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	24	3	S6L3	2
UE09 SEG.L3	ECONOMETRIE MODELISATION	6	ECON	3.071.1	ÉCONOMÉTRIE	24	3	S6L3	3
			MATH	3.074.1	MODELISATION ECONOMIQUE	24	3	S6L3	3
UE10 SEG.L3	GESTION DROIT	6	GEST	3.065.1	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	24	3	S6L3	2
			DROI	3.062.1	DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL	24	3	S6L3	2

	TOTAL	180 CREDITS		VOLUME HORAIRE	1692 HEURES		
--	--------------	------------------------	--	---------------------------	------------------------	--	--

4.4 Système de notation et mention

Les enseignements sont évalués par une note sur une échelle allant de 0 à 20.

Une compensation entre les matières formant une même unité d'enseignement existe.

Une unité d'enseignement est validée si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20.

Pour offrir une lisibilité internationale des résultats, les notes peuvent faire l'objet d'une conversion en grade comme suit :

A+	[16 – 20[Cette note confère à l'étudiant la mention « Très-bien »
A	[14 – 16[Cette note confère à l'étudiant la mention « Bien »
B	[12 – 14[Cette note confère à l'étudiant la mention « Assez-bien »
C	[10 – 12[Cette note permet à l'étudiant de valider une UE sans mention
D	[08 – 10[Avec cette note, l'étudiant ne valide pas et doit reprendre l'unité d'enseignement
E	[0 – 08[Avec cette note, l'étudiant ne valide pas et doit reprendre l'unité d'enseignement

V - INFORMATION SUR LA FONCTION DE LA QUALIFICATION

5.1 Accès à un niveau d'études supérieur Avec cette licence, l'étudiant peut s'inscrire en Master

5.2 Statut professionnel Avec cette licence, l'étudiant doit pouvoir travailler dans :
Secteur privé (entreprises, banques, assurances, organismes internationaux, organisations non-gouvernementales)
Secteur public (administration centrale, administrations locales, institutions internationales, missions économiques des ambassades)
Secteur de l'enseignement (professeur de lycées)

VI – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

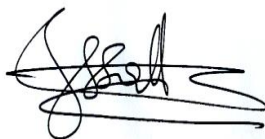
La licence de sciences économiques de l'Université du Sahel est reconnue et acceptée par le Conseil africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) comme équivalent à une formation de baccalauréat plus 3 années de formation universitaire.

VII. CERTIFICATION DU SUPPLÉMENT

Fait à Dakar, le

Pr. El Hadji SALL

Timbre sec de l'Université



Président de l'Université du Sahel

VIII. INFORMATION SUR LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SÉNÉGAL

GRADE	ANNÉE	GRADES LMD	AUTRES GRADES
D OCTORAT (8)	D3 (8)	DOCTORAT (480 crédits)	
	D2 (7)		
	D1 (6)		
M ASTER (5)	M2 (5)	MASTER (300 crédits)	INGÉNIEUR (300 crédits)
	M1 (4)		
L ICENCE (3)	L3 (3)	LICENCE (180 crédits)	LICENCE PRO (180 crédits)
	L2 (2)		DUT – BTS (120 crédits)
	L1 (1)		
BACCALAURÉAT			

RÉFÉRENCES

1. La Constitution de la République du Sénégal, notamment en son article 23,
2. La loi n° 94-82 du 23 Décembre 1994 portant statut des Établissements de l'Enseignement Privé, modifié par la loi n° 2005-03 du 11 janvier 2005
3. La loi 2005-03 modifiant et complétant les articles 6 et 8 de la loi 94-82 du 23 Décembre 1994 portant statut des Établissements d'Enseignement Privé,
4. L'Autorisation n° 00427 MESRS/DES du 29 Juin 2000 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
5. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 22ème colloque ordinaire international tenu du 5 au 10 Décembre 2005 à Abidjan en Côte d'Ivoire,
6. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 23ème colloque ordinaire international tenu du 26 Novembre au 1er Décembre 2007 à Lomé au Togo,
7. Le décret n° 2011-443 du 30 mars 2011 portant création, et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement d'une Direction Générale de l'Enseignement Supérieur
8. Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (Licence, Master, Doctorat) dans les établissements d'enseignement supérieur
9. Le décret n° 2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur
10. Le décret n° 2012-1114 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Licence, modifié
11. Le décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de Master, modifié
12. Le décret n° 2014-565 du 06 mai 2014 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
13. Le décret n° 2015-582 du 11 mai 2015 relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'Enseignement Supérieur
14. La Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes délivrées à l'Université du Sahel par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur en Afrique (CAMES) lors du 30 ème colloque ordinaire international tenu du 25 Novembre au 1er Décembre 2015 à Dakar au Sénégal,